



CONSEIL de DEVELOPPEMENT

Avis

suite à la saisine du
Président de l'Agglomération
Paris-Saclay au sujet
de la **réactualisation**
du projet de Territoire
2021-2031

Octobre 2021

PARIS ●
SACLAY
Communauté d'agglomération

1 Contexte de la saisine du Conseil de Développement sur l'actualisation du Projet de territoire de l'Agglomération Paris-Saclay



1.1 La saisine du CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT (CODEV) par le Président de la CPS

Dans le cadre de l'actualisation du Projet de Territoire de la Communauté d'Agglomération Paris-Saclay (CPS), le CODEV a été saisi par le Président de la CPS pour apporter un avis consultatif sur la réactualisation du projet de territoire 2022-2028.

Pour cette réactualisation, la CPS s'est attachée les services du groupement Acadie-Res publica.

En parallèle des travaux menés par le CODEV, le groupement a mené un travail avec les élus, les services, les grands opérateurs du territoire et les habitants.

La consultation du CODEV s'est déroulée en plusieurs temps de travail prenant la forme d'ateliers thématiques qui se sont appuyés sur les grands axes stratégiques définis par les élus de l'Agglomération.

Les membres du CODEV ont souhaité avoir un rôle proactif dans cette démarche et être de vrais contributeurs en termes d'actions, de projets mais aussi de sensibilisation aux enjeux essentiels pour le territoire.

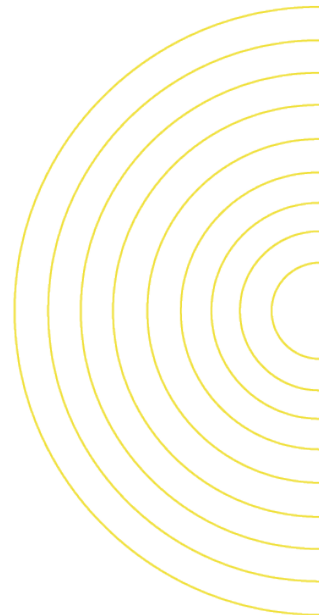
1.2 Les remarques de forme et de fond des membres du CODEV, préalable à l'avis

Les délais impartis pour les travaux du CODEV, entre la saisine du Président de l'Agglomération (le 16 août) dernier et la restitution officielle de l'avis ont été jugés extrêmement courts. Ils ont nécessité une mobilisation trop importante de l'ensemble des membres soit une réunion par semaine, alors même que le CODEV venait d'être installé.

Sur les éléments de diagnostics et de méthodes proposés par le groupement, les membres du CODEV ont fait plusieurs remarques :

Le diagnostic

- Le critère des brevets n'est pas pertinent. En effet certains secteurs bien qu'innovants ne sont pas producteurs de brevets (ex : du logiciel)
- Nécessité de renforcer et appuyer la présence des pôles d'excellence à commencer par celui du plateau de Saclay et les déployer ensuite vers les autres plateaux et bassins de vie
- L'imperméabilisation des sols (en lien avec la loi ZPNAF), la loi climat et résilience ainsi que la déclinaison du critère ZAN (zéro artificialisation nette) constitue un point d'alerte que l'on ne retrouve pas dans le diagnostic
- Au-delà de comparer le territoire Paris-Saclay aux autres territoires (Saint-Quentin en Yvelines...) il conviendrait de créer des liens entre les entreprises et le monde académique et ce à l'échelle locale et internationale
- Il est essentiel de préciser que les bassins de vie et/ou projets d'aménagement du Plateau Saclay, de Courtabœuf et de la bonde sont dans le périmètre de l'opération d'intérêt national de création du cluster scientifique, technologique et académique Paris-Saclay de rang mondial. Par ailleurs, ce cluster a pour volonté d'être un territoire durable (démarche DDRS pilotée par l'EPA PARIS-SACLAY)
- Le terme de « Territoire d'excellence » est souvent utilisé dans le diagnostic. Ce qualificatif n'englobe pas explicitement la dimension « académique » (université de rang mondial)
- Le terme « Excellence environnementale » paraît un peu surestimé et ne renvoie pas vers des notions et des actions explicites. La notion de résilience du territoire (et notamment l'adaptation au changement climatique) ne semble pas avoir été suffisamment explorée



La méthode

Sur la méthode proposée par le groupement, pour travailler les axes stratégiques, les membres du CODEV n'ont pas validé les périmètres des bassins de vie tels que proposés. Ils les ont jugés trop clivant renforçant une nouvelle fois cette fracture nord/sud ou plateaux/vallées.

Il a été choisi de travailler sur les bassins de vie suivants :

- Le Plateau de Saclay
- Le grand Courtabœuf
- L'axe de la RN20
- Les espaces naturels et agricoles
- Le pôle urbain de Massy
- Le pôle du Grand Orly

Sur les dispositifs proposés, les membres sont revenus sur la notion de crise et se sont interrogés sur sa typologie : sanitaire, économique, écologique ? Les trois notions sont à traiter et sont imbriquées. L'avis du CODEV a repris ces notions de crise à travers ces 3 prismes.

Enfin, les membres du CODEV souhaitent que les actions retenues *in fine* dans le projet de territoire puissent être objectivées et mesurées avec des critères précis tels que ceux utilisés dans les démarches RSE.

1.3 Objectifs et déroulé des ateliers avec le CODEV

Trois ateliers de travail ont été organisés:

- Vendredi 10 septembre 2021
- Vendredi 17 septembre 2021
- Jeudi 23 septembre 2021

Les objectifs de ces ateliers étaient de :

- Présenter la démarche d'actualisation du projet de territoire
- Présenter la feuille de route de l'avant-projet de territoire : les 3 dispositifs d'action et les 6 sites stratégiques
- Initier la dynamique de travail du CODEV
- Proposer un plan d'action précis

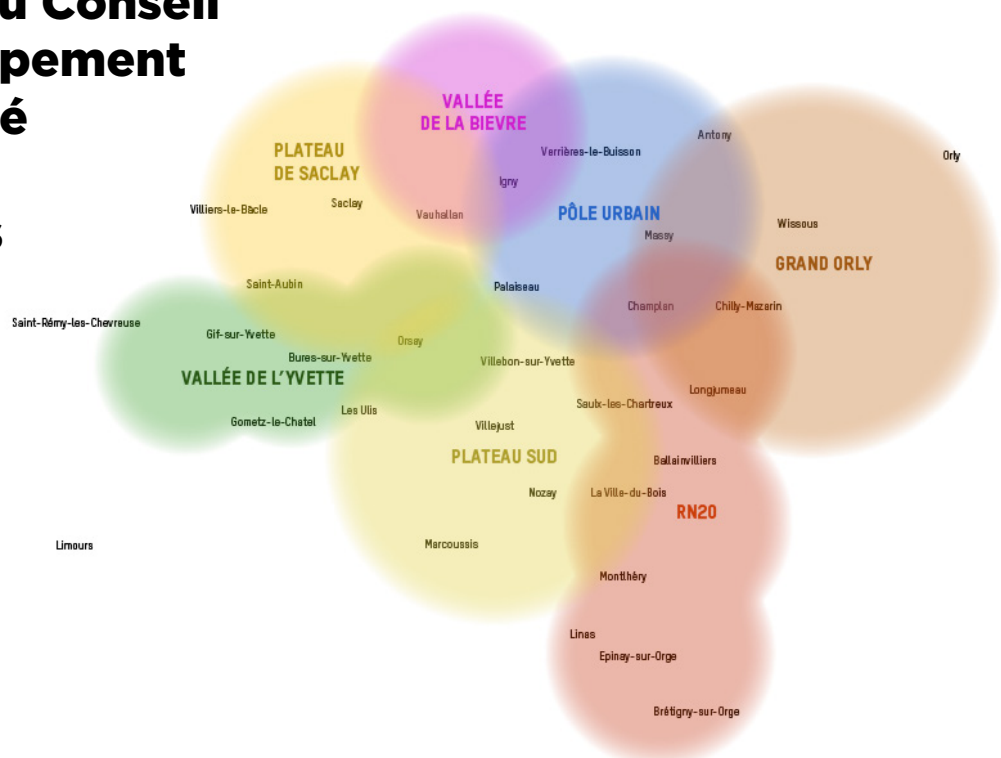
1.4 Rappel des 3 dispositifs retenus par les élus du territoire priorisant les politiques publiques à l'échelle du territoire

Dispositif n°1 : des trajectoires et objectifs pour l'intensification économique et environnementale.

Dispositif n°2 : une lecture en bassin de vie pour organiser l'offre de services et les politiques publiques.

Dispositif n°3 : construire un dispositif d'alerte, d'anticipation et de coordination en lien avec les effets sociaux et territoriaux des crises.

1.5 Des dispositifs que les membres du Conseil de Développement ont souhaité connectés aux bassins de vie proposés



2

Proposition d'un plan d'actions mesuré et objectif intégrant l'ensemble des acteurs du territoire

2.1 **Eléments de diagnostic : forces et faiblesses identifiées sur le territoire**

Les faiblesses

Sur le volet environnemental

- Réduction des espaces naturels/agricoles face à la pression de l'urbanisation
- Beaucoup de monoculture et manque de transformation locale
- Peu d'exploitants, plutôt très grands, et difficulté à transmettre ces exploitations
- Le prix du foncier et le peu de terres disponibles, ainsi que le manque de dispositifs d'accompagnement qui ne favorisent pas l'installation de jeunes agriculteurs
- Difficulté à fédérer le monde agricole, souvent pris dans des visions court termistes

- Peu d'intégration des considérations environnementales dans les politiques publiques au sens large sur le territoire
- Les nuisances sonores (aéroport, autoroutes...) ne permettent pas le développement de l'habitat (mais autorise l'implantation d'entrepôts, de datacenters)
- Risque potentiel de l'urbanisation du plateau et de la bétonisation des sols sur l'ensemble du territoire (ex : risque accru des inondations en vallée).

Sur le volet mobilités

- Peu ou pas de prospective en matière de développement - dépendance par rapport aux plateformes aéroportuaires d'Orly (voyageurs) et de Roissy (fret) et à l'aménagement du territoire national
- Impact tous types de pollutions et congestions routières
- Peu ou pas de liaisons Nord/Sud existantes et prévues dans les projets futurs (L18) et faiblesse des transversales
- Le schéma des pistes cyclables est encore incomplet. Il faut continuer son déploiement pour lutter contre l'autosolisme

Sur le volet développement économique et aménagement

- Profils très différents des villes du territoire entre Massy très urbaine et d'autres villes et villages du territoire
- Image très vieillissante des parcs d'activités du territoire et notamment de Courtabœuf avec des problématiques de friches
- Prix de l'immobilier d'entreprises bas sur certains parcs d'activités (perçus comme vieillissants) qui pourraient pourtant attirer des entreprises souhaitant s'installer
- Difficultés à conserver les talents issus des grandes écoles et start up du territoire
- Peu ou pas de prospective en matière de développement et/ou dépendance à l'aéroport de Paris/Orly
- Pas de densification de l'habitat sur certaines zones (Orly, zones de forêts classées...) (création d'un PLU Régional)

Sur le volet social

- Difficultés sociales d'une partie des habitants du territoire et grosses disparités entre communes (à évaluer avec les indicateurs des QPV (quartiers politique de la ville) et IDH (indicateur de développement humain))
- Prix du logement
- Difficultés à faire profiter les habitants des emplois du territoire
- Manque de communication et d'interaction entre les « nouveaux » acteurs du développement économique (plateau de Saclay) et la population du territoire.

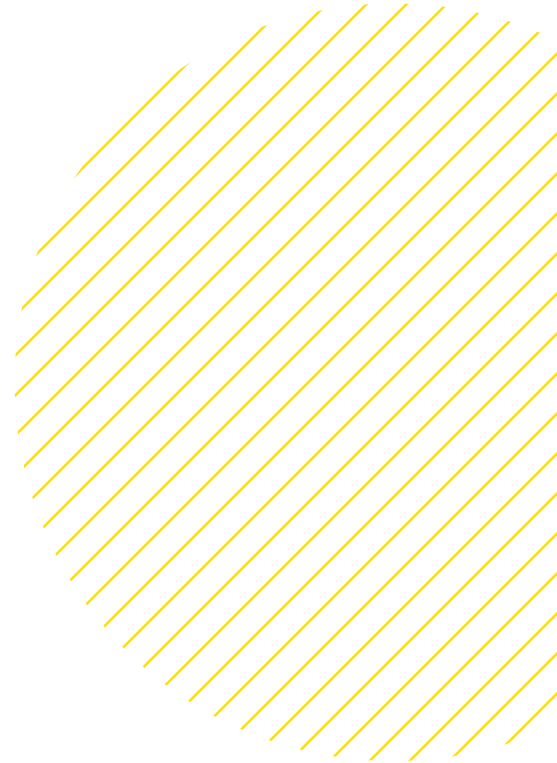
Les forces

Sur le volet environnemental

- 60 % d'espaces naturels
- Terre fertile et agricoles de qualité
- Tradition maraîchère
- Proximité de la demande (population Paris/RP, marchés, Grandes surfaces...)
- Avec la covid, prise de conscience de la population sur la résilience alimentaire.

Sur le volet mobilités

- Réseau autoroutier A6/A10 (dernier km avant Paris)
- Aéroport international d'Orly
- Hub de transport majeur en IDF : offre de connexion en transports diversifiée : RER/TGV et bus



Sur le volet développement économique

- Activités économiques en forte croissance avec une attractivité forte des grandes entreprises (Plateau de Saclay et Massy)
- Attractivité internationale du fait du Plateau de Saclay : image et aimant indéniable pour le territoire
- Innovation technologique et scientifique, grandes écoles
- Tissu économique de qualité et présence de TPE/PME ancrées durablement sur le territoire
- Attractivité urbaine/loisirs pour la jeunesse, grands équipements rayonnants (Opéra, Palais des Congrès, Pompidou, Hôpital...)

Sur le volet social :

- Diversité de la population à transformer en richesse pour l'attractivité du territoire et des entreprises : coexistence de CSP très diversifiées : rurale et urbaine, industrielle et académique, entreprises et services
- Équipements de santé structurants sur le territoire et le projet d'hôpital 4.0
- Richesse d'un territoire qui pourrait profiter aux plus précaires

2.2 Plan d'actions proposé en fonction des dispositifs et bassins de vie

Dispositif n°1 : Des trajectoires et objectifs pour l'intensification économique et environnementale

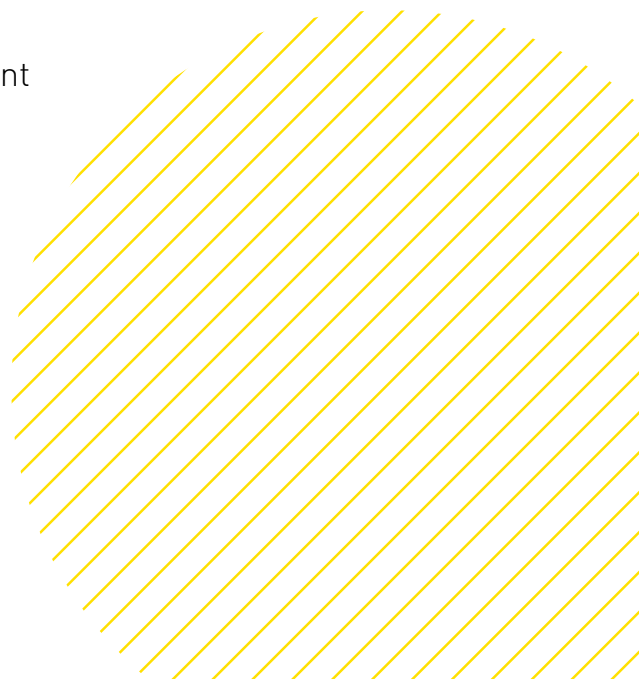
Plan d'actions à l'échelle du territoire

- Adapter les horaires et temps de travail en fonction des flux de circulation et horaires de travail : météo des temps
 - Accompagner la généralisation du télétravail et la création de tiers-lieux à l'ensemble du territoire

- Valoriser des monuments, sites remarquables du territoire: Centre National de Rugby, UTAC, Vallée de Chevreuse, Opéra...
- Interroger les habitants sur leurs représentations mentales des bassins de vie, en local et à l'international, pour ensuite travailler sur leur image
- Rendre le développement économique du territoire compatible avec les enjeux environnementaux, et systématiser la démarche en amont (pas seulement «verdir» les projets : démarche éviter, réduire et compenser (ERC) à développer à toutes les échelles

Plan d'actions à l'échelle du bassin de vie du Plateau de Saclay

- Développer les transports locaux : lignes Nord/Sud
- Développer les mobilités douces et notamment vélos électriques dans le sens Plateau/vallée à la fois sur les espaces publics et les équipements (garages à vélos, pool de bornes, pistes sécurisées...)
- Développer les plans de déplacement inter-entreprises, partage de véhicules, covoiturage...
- Intégrer la variante qualité de vie dans le développement du Plateau: lien avec la vallée sur le volet culturel, innovation sociale (AMAP), créer une communauté inclusive en intégrant l'ensemble de la vie locale
- Intégrer, de manière durable, à la programmation globale du Plateau et plus largement du territoire, les aménagements prévus autour du développement de la L18 tout en conservant le caractère villageois des petites villes environnantes
- Mettre en place des passerelles entre grands comptes et TPE : mises à disposition de collaborateurs, projets communs, mentorat
- Favoriser l'emploi local et la réussite scolaire à l'échelle de Paris-Saclay avec le levier du cluster et du pôle académique du campus urbain du Plateau de Saclay
- Mettre en place des dispositifs pour ceux qui n'ont pas d'emploi, bons de coworking, mentorat...
- Communiquer sur ce qui est déjà fait à l'échelle du territoire et des différents partenaires (Agglomération, villes, EPA...)



Plan d'actions à l'échelle du bassin de vie Courtabœuf

- Développer les transports : sécuriser tous les usages et investir dans les équipements (pistes cyclables, pool de vélos...)
- Permettre le développement d'autres offres de transports (indispensable pour assurer des recrutements et permettre le maintien de l'emploi sur le parc) et notamment les navettes privées mutualisées assurer les derniers kilomètres y compris pour les salariés aux horaires décalés et liaisons vers RER
- Mesurer et intégrer les nouvelles pratiques de travail et notamment le télétravail, coworking, tiers-lieux...
- Créer plus de vie sur ces Parcs d'Activités : équipements, conciergerie, institutions...
- Avoir des actions proactives sur la requalification des friches à adapter aux besoins actuels des entreprises, mais taux de vacance faible (6%)
- Communiquer sur tout ce qui a été fait en termes d'infrastructures (23 Millions de requalification, réseau d'assainissement, ring des Ulis et de Mondétour...)
- S'assurer d'un suivi des projets proposés par la précédente mandature (opération Cœur de Parc sur la ferme de Courtabœuf, dispositif mamob...)
- Globalement, proposer un plan marketing offensif sur Courtabœuf, quitte à changer son nom et le relier en développement économique complémentaire aux pôles de Massy et du Plateau de Saclay

Plan d'actions à l'échelle du bassin de vie de l'Axe RN20

- Transformer cet axe en un véritable boulevard urbain qualitatif avec une offre de logements attractive
- Créer un site propre pour les transports en commun et prévoir des parkings relais sécurisés et quasiment gratuits (même sans abonnement Veligo)
- Réaliser une piste cyclable TGV sécurisée reliée à Massy et aux gares du T12. Prévoir des transports en commun spéciaux pour pouvoir monter les vélos dans les bus (remorques). Créer une identité et une attractivité entre les villes et les campagnes du territoire (faire connaître à travers des promenades citoyennes...)
- Accompagner la transition environnementale pour les propriétaires et occupants (rénovation...)

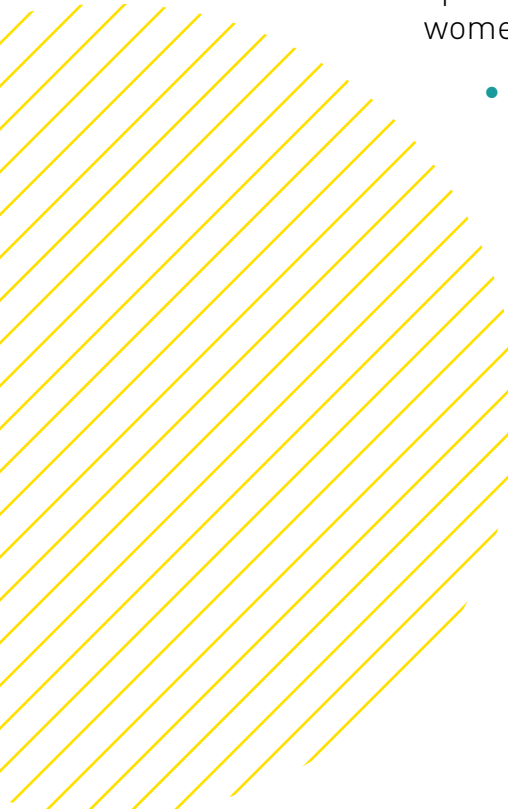
Plan d'actions à l'échelle du bassin de vie des espaces naturels agricoles

- Créer un lien entre l'agriculture et la recherche : développer une agriculture connectée qui peut être un différentiateur de notre territoire et créer des solutions innovantes et pertinentes dans le domaine économique et environnemental
- Se nourrir des bonnes pratiques développées par ailleurs et notamment l'initiative « Hectar » de Xavier Niel
- Accompagner le développement du maraîchage, des circuits courts, le passage au bio et la transformation locale
- Répertorier et développer les initiatives de Jardins familiaux et favoriser les jardins partagés
- Accompagner le développement touristique du sud du territoire
- Capitaliser sur la richesse des sites naturels, agricoles et patrimoniaux : ZPNAF (Zone de Protection Naturelle Agricole et Forestière - 2300 Ha et charte et programmation associées)
- Accompagner l'installation de nouveaux producteurs: prévoir les équipements, les logements, l'accompagnement et la formation
- Valoriser l'économie agricole locale : se rapprocher de la chambre d'agriculture, de l'INRAE et mieux communiquer sur les projets en cours sur le territoire (par ex. la Bonde à Massy)
- Investir dans l'agriculture urbaine (ex : les projets Bonde, expAU et volonté d'installer des jardins partagés)

Plan d'actions à l'échelle du bassin de vie le Grand Orly:

- Présenter ce bassin comme un point d'entrée et d'attractivité touristique
- Penser le couplage Massy/Orly avec la gare TGV
- Développer la gare Orlyval à Wissous et tout ce qui permet des mobilités transversales au sein de notre territoire
- Encourager l'étude Orlyval avec lignes 14 et 18 qui pourraient offrir des solutions de mobilité aux Essonnais, projet alternatif avec 3 gares, Antony, Wissous et Solution de mobilité transversale, mais en appliquant des tarifs IDF
- Favoriser l'apprentissage pour les métiers à faible valeur ajoutée et souffrant d'un manque d'attractivité : classe prépa pro, CFAs, apprentis avec habitat proche)

Plan d'actions à l'échelle du bassin de vie le pôle urbain de Massy

- Capitaliser sur ce pôle culturel et sportif attractif et le valoriser : c'est une offre culturelle riche (théâtre, conservatoire, Pompidou, palais des congrès) et les magazines et sites municipaux et communautaires doivent s'en faire les relais
 - Définir une identité, une marque territoriale qui permette de gagner en attractivité économique et environnementale
 - Ancrer les start-ups deep tech dans le tissu économique de Massy par l'assurance d'une continuité dans le parcours résidentiel
 - Réussir à conserver les talents sur le territoire de Massy : collège, lycées
 - Accompagner l'arrivée du lycée international de Palaiseau qui doit s'ouvrir à l'ensemble des communes du territoire, être vigilant sur le risque de faire partir les talents Massicois vers ce nouveau lycée
 - Habiter « là où l'on travaille » ce qui signifie offrir un parcours résidentiel adapté aux jeunes arrivant sur le territoire
 - Proposer une meilleure desserte fine en transports en commun (navettes), en particulier des petites communes vers le hub de Massy
 - Proposer des services de transport de nuit, de « safe-women » et des services de week-end pour les usagers
 - Proposer plus de navettes entre communes
 - Proposer des parkings relais de délestage gratuits et pas que pour les abonnés VELIGO
 - Proposer des pistes et garages vélos sécurisés qui irrigueraient tout le pôle de Massy
 - Accompagner le développement de la L18 (en optimisant l'artificialisation des sols et en intégrant les relais transversaux)
- 

Dispositif n°2 : Une lecture en bassin de vie pour organiser l'offre de services et les politiques publiques

Plan d'actions à l'échelle du territoire

- Renforcer les axes Nord/Sud
- Identifier un service/site remarquable dans chaque bassin de vie (vallée de Chevreuse,...), pas seulement patrimonial : Centre National de Rugby, UTAC, Vallée de Chevreuse, Opéra...
- Avoir plus d'agriculteurs dans nos instances et plus de jeunes (réseaux sociaux). Comment les adresser, et les impliquer
- Équilibrer les services publics à l'échelle du territoire (aujourd'hui très concentrés sur Massy)
- Mieux communiquer et avoir un relai des actions portées par l'agglomération dans les journaux/sites municipaux
- Créer un chargé de mission CPS dans les conseils municipaux ainsi que des commissions municipales dédiées aux projets de l'agglomération
- Faire savoir ce qui est fait *via* les réseaux sociaux pour toucher toutes les populations au travers des médias qu'elles utilisent (tiktok, facebook,...)
- Intégrer le contrat de relance et de transition écologique (en cours) avec des indicateurs et un observatoire (s'appuyer sur l'open data)
- Créer une Web TV Paris-Saclay

Dispositif n°3 : Construire un dispositif d'alerte, d'anticipation et de coordination en lien avec les effets sociaux et territoriaux de la crise

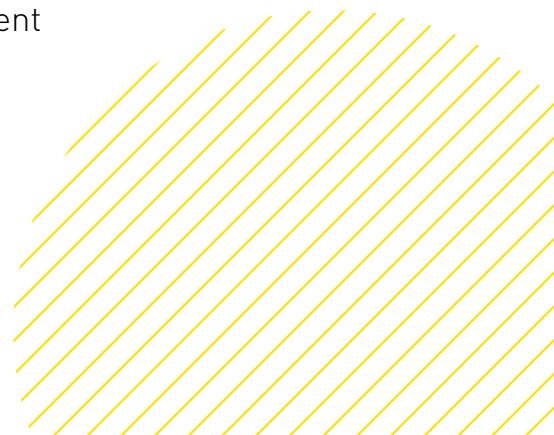
Plan d'actions à l'échelle du territoire

- Anticiper pour la résilience du territoire (social, sanitaire et climatique)
- Lutter contre les risques sanitaires, économiques et sociaux:
 - L'isolement et les difficultés sociales, économiques des étudiants durant la crise

- Lutter contre la problématique de fracture numérique, réseaux instables, enseignants peu formés et inégalement équipés, manque d'équipement ayant creusé encore plus les inégalités
- Les élèves du primaire et du secondaire pas épargnés : éviter le décrochage par du tutorat étudiants ou enseignants retraités
- Favoriser l'apprentissage (bourses spécifiques, relais des offres emplois, accompagner les entreprises vers ce type d'emplois...)
- Mettre en place des mesures d'alertes pour identifier les personnes en situation de fragilité en lien avec les CCAS municipaux
- Favoriser les entreprises d'insertion avec la mise en place d'un accompagnement dédié
- Travailler à la résilience du territoire face aux risques climatiques (sécheresses, inondations, augmentation du prix de l'énergie) et leurs conséquences sociales
- Comprendre les vulnérabilités et créer un réseau d'alerte en mode push pour les événements climatiques (inondations, feux...)
- Créer un lien entre les parcs d'activités et les villes limitrophes et aller chercher les emplois dans les vallées : les demandeurs d'emplois formés sans emploi, les demandeurs d'emplois aux compétences inadaptées
- Favoriser et accompagner le maillage associatif composé de bénévoles : simplifier les démarches administratives et créer un portail unique avec les communes, l'agglomération et surtout CD91 (sujet transverse)
- Aider à la mutualisation des moyens et ressources entre associations du territoire : aide à la mise en relation, formation des bénévoles, échanges de bonnes pratiques, animer des séminaires et communiquer sur le programme de formation. Se relier à France bénévolat
- Créer des outils numériques pour faciliter la vie des usagers, citoyens et associations : identifiant numérique unique... permettant de faciliter l'engagement

Plan d'actions à l'échelle du bassin de vie du Plateau de Saclay

- Intégrer la variante qualité de vie dans le développement du Plateau : lien avec la vallée sur le volet culturel, innovation sociale (AMAP), créer une communauté inclusive en intégrant l'ensemble de la vie locale : balades citoyennes...



- Faire profiter des emplois de ce bassin à l'ensemble du territoire
- Faire de ce bassin de vie un élément d'attractivité pour les habitants :
ex : tourisme scientifique
- Démystifier les parcours d'excellence et intégrer tous les profils
- Développer le mentorat, parrainage sur ce Plateau aujourd'hui encore peu peuplé: grands groupes vers les TPE, étudiants vers scolaires, agriculteurs vers industriels...
- Intégrer les risques sanitaires : projet d'hôpital 4.0 à intégrer dans les schémas d'accès aux soins et services...
- Anticiper les risques climatiques et leurs changements : sécheresse, inondations, bruit : à adresser pro activement sur le PCAET
- Communiquer sur les perspectives d'urbanisation et ainsi éviter l'anxiété des habitants actuels et à venir
- Se positionner sur des appels à projet comme par exemple l'appel à projet énergie (transformateur de Palaiseau) : généraliser la démarche

Plan d'actions à l'échelle du bassin de vie Courtabœuf

- Intégrer les risques environnementaux et climatiques :
 - Viser à récupérer la chaleur des grands datacenters
 - Assurer des bilans énergétiques (constructions anciennes, moins soumises aux normalisations préalables, type bassins de rétention...)
 - Réduire l'impact de l'automobile : projet « mamob » à développer
 - Créer plus de pistes cyclables vers Massy
- Développer des systèmes d'alerte en mode push pour prévenir des risques inondations...

Plan d'actions à l'échelle du bassin de vie de l'Axe RN20

- Intégrer les risques économiques et sociaux avec la création de logements plus accessibles pour que les jeunes ménages restent sur le territoire
- Intégrer les risques environnementaux et climatiques avec en priorité la lutte contre les pollutions sonores, le trafic aérien et routier le tout dans le PCAET

Plan d'actions à l'échelle du bassin de vie des espaces naturels agricoles

- Permettre aux agriculteurs et jeunes agriculteurs notamment du maraîchage de vivre de leur métier en accompagnant leurs projets de transformation
- Valoriser les espaces naturels sensibles et la biodiversité : accompagner les habitants dans la transition vers de nouveaux modes de vie : ateliers éco citoyens (mieux tondre sa pelouse...) à l'échelle de l'agglomération et objectiver ces actions
- Renforcer les actions de désartificialisation
- Anticiper, à travers le PCAET, les risques « agricoles » (exemple avec les dernières inondations sur les terrains de maraichage en butte qui ont résulté en des coulées de boue dévastatrices) et travailler sur les bassins versants et l'irrigation

Plan d'actions à l'échelle du bassin de vie le Grand Orly

- Intégrer les risques économiques et sociaux
 - Accompagner l'accessibilité vers le bassin d'emplois d'Orly en lien avec la L18
 - Proposer un plan prospectif des dépendances métropolitaines, nationales, internationales lié aux risques plus prégnants sur ce territoire : épidémiques et environnementaux, climatiques et donc sociaux
- Intégrer les risques environnementaux et climatiques :
 - Lutter contre la pollution due au trafic (N20/A6) qui doit être fléché dans le PCAET : la réduction du bruit doit en faire partie

Plan d'actions à l'échelle du bassin de vie le pôle urbain de Massy

- Intégrer les risques économiques et sociaux
 - Rénover les logements et éviter passoires thermiques
- Intégrer les risques environnementaux et climatiques : bilan environnemental et valorisation poumons verts. Ex : Coulée verte

3

Mot de conclusion du Président

Les membres du CODEV ont, avec leurs compétences, expertises et connaissances du territoire, essayé d'apporter une réponse concrète et utile à la saisine du Président de l'Agglomération.

Ils ont su se mobiliser et espèrent que les points de vigilance, sensibilisation et actions proposés sauront être des éléments constitutifs du projet 2021-2031 de ce territoire qui nous anime tous.

Ils se mobilisent pour approfondir plus concrètement chacun de ces points sur la durée de la mandature, et apporter la diversité de leurs regards aux différents plans en cours (PCAET, Plan tourisme, plan numérique...)

Avis rendu le 8 octobre 2021

Pour le Conseil de Développement

Son Président

Laurent MUNEROT